

Informations Municipales

Conseil municipal du 2 février 2010 : Orientations budgétaires et Centre de Loisirs.

Après compte rendu des **actes du Maire**, les **orientations du Budget 2010** sont présentées.

En fonctionnement : A missions équivalentes, les dépenses sont au niveau de 2009. Des efforts sont menés pour les réduire et aucun recrutement supplémentaire n'est prévu. La seule augmentation tolérée est liée à l'apport de services supplémentaires : maintien d'un haut niveau d'aide d'urgence par le CCAS, espaces verts supplémentaires à entretenir, mise en œuvre des aides aux énergies renouvelables, ouverture du centre de loisirs.

En investissement : Il est prévu, outre les réparations et améliorations des équipements : la fin des aménagements du cimetière, la réalisation d'un city stade pour les jeunes, d'un jardin d'enfants, la requalification du parking de la salle polyvalente, les études et débuts de travaux de consolidation de l'entrée de l'église, les arbitrages financiers pour le gymnase sur le site scolaire en vue de lancer la consultation d'architectes.

Recettes et Fiscalité : il n'y aura pas d'augmentation de la pression fiscale en dépit d'un tassement des recettes et d'une lourde incertitude sur le sort réservé à l'autonomie financière des communes.

En attendant le vote du Budget, le Conseil ouvre des **crédits en investissements** pour régler des factures de travaux réalisés ou de matériel livré et décide le versement **d'une subvention** de 4 680 € à la coopérative de l'école afin de permettre l'organisation du voyage scolaire pour la mi-mars.

Considérant l'ancienneté d'une **ATSEM** en poste, elle peut prétendre à un avancement de grade. Le Conseil crée le poste correspondant et supprime le poste antérieur. Puis, le Conseil approuve la possibilité de faire versement mensuel plutôt qu'annuel de **l'IFTS aux agents de catégorie B**.

Une opération de jumelage est prévue au mandat. Dans ce cadre, une Journée de l'Europe est prévue par la commission des affaires sociales. Le conseil décide de la signature d'une **convention avec L'Université Lyon II** pour qu'un étudiant – stagiaire participe à l'organisation de cette Journée.

Le syndicat intercommunal des Eaux a presque déployé tout le dispositif de « relevé automatisé des compteurs à distance, la « **télé relève** ». Le Conseil approuve la convention permettant l'installation d'un récepteur type antenne d'autoradio à l'arrière du toit de la médiathèque pour boucler le dispositif.

Le Conseil a lancé en septembre, une procédure de délégation de service public pour confier à un prestataire la gestion d'un **Centre de Loisirs**. La Commission en charge a analysé candidatures et offres en décembre et a reçu 2 candidats pour négociation en janvier. Un rapport a été remis au Maire qui a souhaité le soumettre à tous les membres du Conseil. Le choix se porte sur l'association Alfa 3A. Une convention d'affermage est proposée au Conseil prévoyant un Centre de Loisirs de **25 places pour les 4 à 12 ans**, ouvrant **95 jours par an (35 mercredis et 60 jours de vacances)**, démarrant ses activités au **printemps 2010**.

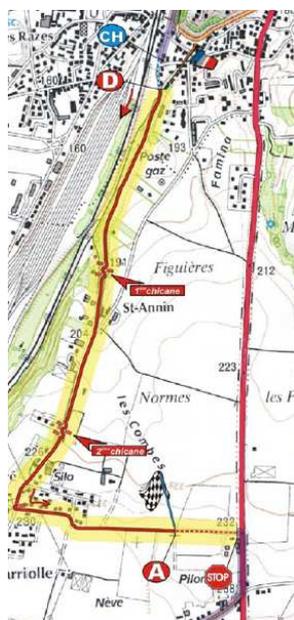
La Fondation Total et la Fondation du Patrimoine accordent une aide de 100 000 € à la commune pour des travaux de réparation des murs de l'église St Sylvestre. C'est un préalable incontournable à toute autre intervention touchant à l'édifice. Le Conseil délibère en faveur de la **convention de mécénat** autorisant le versement de la subvention en contrepartie de la réalisation des travaux.

Info Mairie : Elections Régionales les 14 et 21 mars 2010

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars. Suite au découpage électoral par répartition géographique et non plus alphabétique, certains électeurs changent de bureau, ceci implique un envoi des nouvelles cartes d'électeurs. Vous les recevrez quelques jours avant le 1er tour du scrutin.

Important ! A noter également que **les bureaux de vote changent d'adresse**, ces derniers seront situés à la **salle de la Verchère 19**, impasse de la Verchère.

Commission Culture : le 16 Avril, une SPECIALE du RALLYE Lyon-Charbonnières passera par Solaize!



Le **vendredi 16 Avril 2010 à partir de 17h**, le 62ème Rallye Lyon-Charbonnières du Rhône effectuera un passage sur la commune de Solaize. Le rallye national Lyon-Charbonnières représente un parcours de **772,44** kilomètres dont **216,82** chronométrés, répartis en 2 étapes et 13 « spéciales ».

La 4ème Spéciale aura lieu à Solaize sur une distance de 2.42km. Le départ est prévue route de Feyzin (côté Feyzin) jusqu'à la route des Combes (au niveau du club canin). Le parcours se poursuivra par la RD7 – route du Pilon et finira sur la place du village pour un contrôle de passage.

Des Reconnaissances auront lieu avant la course : elles sont limitées aux samedi 10 et dimanche 11 avril, mardi 13 et mercredi 14 avril 2010. Des animations, buvettes...auront lieu pendant la manifestation.

Informations des Associations

Loto annuel de l'Amicale des Retraités : samedi 6 mars 2010 à partir de 18h - Salle polyvalente

Il se déroulera en 9 parties dont une spéciale enfants. Comme chaque année, il sera richement doté : caméscope, appareil photo, écran plat, home cinéma, cadre photo numérique, machine à pain, MP4, paniers garnis, etc. ... Buffet et buvette seront à disposition pendant la durée des jeux.

11ème challenge inter-associations le 27 Mars 2010



La saison 2009/2010 de l'Association a bien commencé, nous renouvelons notre appel à tous les danseurs de la région. Le 11ème Challenge Inter associations va bientôt se dérouler sur le podium de la **Salle Polyvalente le 27 mars dès 19h**. Adeptes des ballets de Modern jazz, Country, Hip-hop/Street-Dance préparez vos choré ! Compagnon de Rock piétiné/sauté, Salsa, Chacha, motivez les troupes et défendez vos couleurs. **Alors venez vous inscrire et vous renseigner avant le 12 mars** auprès de Martine (06.19.65.57.70) ou Gaëlle (06.89.85.35.45) ou par mail : aurelie.loic@free.fr.

2.5 € par danseur et par discipline - 5 € par spectateur (gratuit - de 10 ans)

A noter aussi : forte de son succès lors de ses 2 soirées dansantes, l'Association informe en exclusivité ses passionnés qu'une nouvelle soirée (thème à définir) est à prévoir en avril.

Informations des particuliers

Cherchons Nounou agréée à Solaize pour Maxime (3 ans) au 01/09 pour sortie école fin de matinée repas, apr-midi jusqu'à 18h30, 4j/sem + vacances scol (28h/sem). 0616124463 fbesson@gsf.fr

Assistante maternelle agréée garderait bébé, à partir de septembre 2010. Tel : 06.19.56.42.91

A louer à SOLAIZE maison 140 m² habitables en TBE, petit lotissement calme. Séjour lumineux 25 m², balcon, 4 chb + salle de jeux ou autre de 30m², grands placards muraux, cuisine équipée, SDB, 2 WC, 2 garages fermés, cagibi, petite cour pavée, jardin 800 m² sans vis à vis, plat, arboré, entretien facile, Chauff élec. Loyer : 1230 €. Charges modestes. Pas de frais de régie. Tel 06 61 67 03 94